

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181468>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que toujours adversaire du ministère quand il n'en fait pas lui-même partie, et ministre en désaccord avec ses collègues quand il n'est pas chef du Cabinet.

En 1831, il se fait le champion de l'hérédité de la pairie.

En 1832, il conseille au gouvernement d'employer des mesures de rigueur contre les républicains.

En 1847 et 1848, il prend part à l'agitation qui devait aboutir au renversement de la monarchie de juillet. Ses articles dans le *Constitutionnel* et ses discours agressifs à la Chambre eurent un succès énorme.

Néanmoins, au dernier moment, il fut chargé avec Odilon Barrot de former un nouveau ministère. Il accepta, mais fut impuissant à arrêter le torrent. Louis-Philippe tomba.

Après la proclamation de la République, M. Thiers envoya son adhésion au gouvernement provisoire et fut élu député à la Constituante aux élections complémentaires.

Aux journées de juin, il vota pour la dictature du général Cavaignac.

Au 10 décembre il vota pour la présidence du prince Louis-Napoléon, dont il avait, quoiqu'on en dise et probablement sans s'en douter, préparé l'avènement par les éloges éclatants que l'histoire du Consulat et de l'Empire faisait des actes de Napoléon 1<sup>er</sup>.

Plus tard, rallié aux monarchistes, il poursuivit la République par tous les moyens en son pouvoir. Mais trompé dans ses calculs par le Coup d'Etat, il fut arrêté le matin du 2 décembre, exilé de la France, où, peu de temps après, il rentra avec autorisation.

Sous l'Empire, quand il fut député, il siégea sur les bancs de la gauche, et, terrible joûteur, donna souvent du fil à retordre aux ministres et aux commissaires du gouvernement.

Seul, il déclara au corps législatif que la France n'était pas prête pour la dernière guerre.

Son courage faillit lui coûter cher, mais les événements ont donné une triste et éclatante consécration à ses paroles. De là vient, sans doute, l'immense popularité dont son nom fut l'objet après les malheurs de la France.

Caractère mobile, esprit souple, fin, délié, vif, sans cesse en éveil, plein de ressources, M. Thiers était un ministre nécessaire pour les moments les plus difficiles.

Esprit pratique avant tout, et toujours occupé de ce qui est possible, il est l'homme des expédients et des transactions, ce qui le rend si précieux dans les temps de crise.

Républicain aujourd'hui qu'il est chef du gouvernement, il est probable, si l'on en juge par analogie, que M. Thiers redeviendra monarchiste le jour où il cessera d'être président de République française.

L. C.

Thermes-de-Lessus.

La foire la plus ancienne de l'Europe, et peut-être du monde entier, pendant les temps modernes,

est menacée de disparaître. Nous voulons parler de la foire de Beaucaire (Gard), qui depuis des siècles attirait chaque année, le 25 juillet, à Tarascon, des marchands de toutes les parties du globe. Elle durait vingt-cinq jours, pendant lesquels se vendaient toutes sortes de marchandises, dont la valeur se nombrerait par millions. Maures, Persans, Chinois, Arabes, Russes, Américains, etc., y étaient représentés par des négociants ou des banquiers.

Depuis quelques années, surtout depuis la création des chemins de fer, la foire a perdu tous les ans de son importance, si bien que, cette année, elle a été presque insignifiante. Le préfet du département et la municipalité de Tarascon se sont émus de cet état de choses, qui est une perte immense pour cette localité et pour la France; ils viennent de nommer une commission chargée d'indiquer les causes de cette décadence et de rechercher les moyens de faire reprendre à cette foire son ancienne splendeur.

L'origine de la foire de Beaucaire remonte au VIII<sup>e</sup> siècle; elle a une existence de plus de mille ans.

#### Un malentendu.

Un jour, après une bataille,  
Quatre chirurgiens charpentaient un blessé,  
Tandis que le scalpel dans la plaie enfoncé,  
Le martyrise et le travaille :  
Courage, disaient-ils, enfin nous approchons.  
Ciel! cria le mourant, quelle est donc cette approche?  
— C'est la balle que nous cherchons.  
— Eh! que ne parliez-vous? la balle est dans ma  
[poche.

Un riche avare est affligé de la cataracte Il promet 3,800 francs au médecin qui doit lui faire l'opération et lui rendre la vue. Déjà un œil est guéri, lorsque le patient se lève: « Cet œil, dit-il, me suffira, et comme vous n'avez eu que la moitié de la peine, voici la moitié de la somme promise, » et il compte 1900 francs.

**La sauge officinale.** par J. Chenaux, membre de la Société suisse des sciences naturelles. — Brochure de 26 pages, prix 30 centimes. Se vend aux gares et chez les libraires.

M. le curé Chenaux, qui s'occupe de botanique, de patois et de littérature populaire, a eu l'idée, dans tous les cas originale, d'adresser au peuple quelques bons conseils enveloppés de botanique. Le premier de ces opuscules d'un nouveau genre, vient de paraître sous le titre qui précède. La sauge y est étudiée sous une forme populaire, à tous les points de vue possible, même au point de vue des jeunes filles qui ont un chagrin d'amour, et on y trouve le canevas d'une charmante nouvelle. Avis aux jeunes filles, et aux bonnes gens qui veulent apprendre toutes les vertus de la sauge.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.